



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT : 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°348. Février 2018.



Lors d'une Assemblée des militant(e)s à Andenne

SOMMAIRE

- P.2 **ANDENNE -
REMONTER LA PENTE**
Une jeune militante nous partage son expérience scolaire et professionnelle
- P.3 **CINEY-MARCHE -
TANT DE COMBATS MENES !**
Prendre conscience du chemin parcouru
- P.4 **NAMUR -
DES MESURES DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE ??**
Dans le même sens depuis des années
- P.5 **HAINAUT -
ECHOS DES CAVES**
Sortir de la transparence
- P.6 **NOS DROITS -
LA COHABITATION, SOLIDARITE
OU TRICHE ?**
Le gouvernement belge s'attaque à ce qu'il appelle « la fraude sociale »
- P.7 **ANDENNE -
HORS CADRE -
ON NE PERD PAS LA BOULE, ON
TRAVAILLE LE MONDE**
Nouvelle démarche de création et d'expression autour de la terre
- P.8 **FEDERATION - CA SE PASSE**
Ici et là on se mobilise
PETITES NOUVELLES

EDITORIAL

RESISTER, EXPRIMER, SE RASSEMBLER... POUR CONSTRUIRE LE MONDE DE DEMAIN

De mille manières, hier comme aujourd'hui, chaque jour dans notre histoire, nous résistons.

De mille manières, nous exprimons ces résistances quotidiennes au travers de nos différents lieux de rassemblement.

De mille manières, en se rassemblant, au départ de toutes ces expressions, nous tissons des solidarités et nous construisons des paroles et des actions collectives pour questionner, interpellier, ne plus être transparents.

A travers les pages de ce journal, vous découvrez un écho de ces luttes individuelles et collectives exprimées aux travers de témoignages, de mémoires des courages, de construction de lieux de rassemblement, ou encore à travers la terre comme moyen d'expression. Un écho glané dans les différentes régions du Mouvement.

Vous découvrirez également un questionnement de l'accès à une sécurité d'existence dans la garantie de besoins fondamentaux et la quête d'une légitime citoyenneté qui garantissent la dignité de chacun.

L'équipe d'Andenne

Que celui ou celle qui sait lire, lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL** avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**.

CINEY-MARCHE

TANT DE COMBATS MENES !



J'ai habité ce squat aux carrières de St Servais

RETOUR AUX RACINES

En novembre dernier à Namur, nous avons eu l'occasion de voir un reportage photo qui retrace les premiers rassemblements et les premières mobilisations qui ont donné naissance au mouvement LST.

On a pu découvrir des photos du « 55 », de différents squats qui ont été occupés par des personnes et des familles après la fermeture de cette maison d'accueil fin des années 70'...

Cela m'a permis de revoir des personnes et des lieux que j'ai connus quand j'étais jeune. Ces photos que je n'avais jamais vues ont réveillé en moi des tas de souvenirs... Et cela m'a donné l'envie de me replonger dans mon histoire, mes racines.

18 ANS ET LES MAINS VIDES

J'ai grandi dans le namurois. Enfant et adolescente, j'ai déjà connu plusieurs déménagements qui nous ont emmenés de Spy à Seilles, en passant par St Servais puis Salzinnes... J'ai aussi dû aller en internat. En 1980, j'ai quitté le domicile familial parce que la cohabitation avec ma mère n'était plus possible.

A 18 ans, je me suis retrouvée sans logement et sans revenu. J'ai décidé de rejoindre mon compagnon de l'époque. On a pu squatter dans une caravane à Meux, près de Perwez chez des gitans qui étaient ses amis.

On n'est pas resté très longtemps, c'était très petit et on voulait se rapprocher de Namur.

On a trouvé un petit logement rue du Président, mais on n'y est resté que quelques mois. On s'est à nouveau retrouvé sans logement et c'est comme ça qu'on a été rejoindre d'autres qui occupaient un squat aux carrières de St Servais.

Il y avait George, Michel, François et peut-être encore d'autres personnes. C'était juste à côté d'une décharge où des gens venaient faire de la récup, ça puait, c'était terrible l'odeur... C'était difficile pour moi parce que j'étais enceinte de mon premier enfant. Mais, on n'a pas eu le choix, c'était ça ou rien ! De là, on est parti vivre à Flawinne dans une caravane du patron de mon ex -mari. On a pu s'y domicilier et on y est resté deux mois.

On est ensuite revenu sur Namur dans un appartement rue de l'Inquiétude. A cette époque, on allait de temps en temps à des réunions à l'Horloge. C'était les premières caves. Avec Luc, on a été au CPAS et on a pu avoir un logement à la rue St Nicolas.

DES LOGEMENTS QUI NE GARANTISSENT RIEN

En 82, on est parti habiter à Folx-les Caves dans la région de Jodoigne.

PRENDRE CONSCIENCE DU CHEMIN PARCOURU

C'est là que mes deux premiers enfants ont été placés en famille d'accueil dans le village. C'était difficile parce qu'ils habitaient à deux pas de chez moi et je ne pouvais les voir que de temps en temps. Comme ça se passait mal avec la famille d'accueil, ils ont été placés dans une autre famille mais cette fois à Fauvillers, près de Neufchâteau !

De là, toujours pour travailler chez des forains, on est retourné vivre en caravane à Oud Turnhout dans les Flandres. La cohabitation était difficile et on a dû partir en urgence. On a été hébergé quelques mois à l'Horloge à Vedrin, lorsque ce bâtiment était occupé par le groupe de personnes qui mettaient sur pied LST.

Et la ronde des logements a continué ! Souvent des logements trop petits et insalubres.

En 85-86, après avoir habité près du CPAS, on a trouvé une chouette maison à Bouge. Là enfin, on était bien. Mais on a aussi dû partir parce qu'elle était mise en vente. Notre famille s'était agrandie et comme nous étions suivis par le SPJ puisque les aînés étaient placés, nous avions peur qu'on nous place les deux autres aussi. Il nous fallait donc retrouver quelque chose au plus vite. On s'est installé rue Henri Blès.

Et la ronde des logements a continué ! Souvent des logements trop petits et insalubres.

Peu de temps après, je me suis retrouvée seule avec les deux plus jeunes et j'ai pris un studio rue Notre-Dame. Pour le SAJ, c'était trop petit. Ils m'ont dit qu'ils me les plaçaient jusqu'à ce que je trouve un logement plus grand. Mais je n'ai jamais pu les avoir de nouveau avec moi ! Je me souviens qu'une équipe de Canal C, était venue chez moi avec Andrée de LST pour un reportage sur la pauvreté.

Suite en p3

Suite de la page 2

TANT DE COMBATS MENES !

Je me suis remise en ménage et j'ai à nouveau habité rue St Nicolas. Début des années 90' on est parti vivre à Dinant, puis à Anhée. C'est à cette époque que les 2 aînées de ce second ménage sont nées.

En 1995, on est parti vivre dans la Creuse en France. Etant français, mon compagnon voulait y retourner. Je me suis dit que c'était peut-être l'occasion de refaire ma vie en récupérant mes quatre premiers enfants qui étaient tous placés. J'ai pu en reprendre trois parce que la famille d'accueil n'a pas voulu lâcher ma première fille.

Très peu de temps après qu'on soit installés, on a eu les services de la jeunesse français qui sont venus, ils ont mis les trois aînés en famille d'accueil. Les dossiers de Belgique nous avaient suivis... A partir d'un moment, ils ont commencé à nous mettre la pression par rapport aux deux plus jeunes. On a eu peur et on est reparti en Belgique.

On a alors vécu dans une caravane résidentielle puis en chalet dans la région de Durbuy. J'ai encore vécu quelques années seule avec les enfants dans des logements du CPAS avant d'obtenir en 2014 une maison à la cité sociale de Marche-en-Famenne.

QUE DE CHEMIN PARCOURU !

Je suis moi-même surprise de tout le chemin que j'ai parcouru. Je suis partie de pas grand-chose, j'ai souvent galéré pour loger et nourrir ma famille. J'ai eu des hauts et des bas, mais aujourd'hui je suis dans le même logement depuis 14 ans. Et je me suis battue pour qu'on ne me sépare pas aussi des trois plus jeunes.

J'ai peur pour leur avenir. La vie est encore plus difficile aujourd'hui. Financièrement, pour se loger, trouver du travail... Tout est beaucoup plus contrôlé.

On ne peut plus se domicilier dans les caravanes, les squats... On nous fait passer pour des fraudeurs. Tout cela fait qu'il y a moins de solidarité.

Aujourd'hui, c'est à leur côté que je me bats pour les aider à prendre leur place dans la vie d'adulte.

VERONIQUE



A une fête de LST rue Pépin, avec deux de mes enfants

NAMUR

Dans le même sens depuis des années

DES MESURES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ??

Si nous jetons un regard sur l'évolution des inégalités et sur les conditions de vie imposées aux populations les plus pauvres durant les vingt ou trente dernières années le constat mérite une multitude de cris d'alarme. Traces de nos luttes et interpellations portées depuis de nombreuses années dans diverses rencontres des « caves », du suivi de Rapport général sur la pauvreté, des 17 octobre...

LUTTE CONTRE LES PAUVRES

Nous avons fait écho dans les derniers numéros de la manière dont la répression de la mendicité se réorganise sur Namur à travers une actualisation de certains articles du règlement de police.

Cette répression de la mendicité et surtout des mendiants se développe dans de nombreuses commune du pays. Tant en Flandre qu'en Wallonie ou en région bruxelloise. A travers ces pratiques multiples, on assiste à une banalisation de la discrimination vis-à-vis des plus pauvres dans leur droit d'occuper l'espace public. C'est aussi une atteinte au droit d'exprimer librement son état de détresse.

DES REPONSES D'URGENCE QUI MASQUENT LES CAUSES

En accompagnement de ces répressions organisées de manière structurelle, on voit naître une multitude de projets de solidarités immédiates. Des projets citoyens qui témoignent d'une certaine inquiétude face à la misère grandissante.

On assiste à une banalisation de la discrimination vis-à-vis des plus pauvres dans leur droit d'occuper l'espace public

Ces actions participent à une gestion de la misère

Lorsqu'on en parle dans nos rencontres « des caves » ou dans des groupes de travail qui rassemblent des personnes confrontées à des conditions de vie inhumaines, les constats sont clairs. Généralement, ces actions ne questionnent pas ce qui génère ces situations de précarités extrêmes, et souvent elles participent à une gestion de la misère.

Suite page 4

NAMUR

DES MESURES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ?

SUITE DE LA PAGE 4

VOUS N'AVEZ PAS DE QUOI PAYER VOTRE CHAUFFAGE ? ON OUVRIRA DES CHAUFFOIRS

On se souvient par exemple que début des années 80, lors d'hivers rigoureux, des « chauffoirs » étaient organisés à Namur et dans d'autres villes. Pour ne pas se geler chez elles en journée, des personnes et des familles pouvaient quitter leurs habitations sans chauffage et venir dans ces lieux collectifs pour y passer la journée.

Au même moment, de nombreuses personnes et familles se voyaient refuser l'octroi du minimex, d'une aide « chauffage », ou d'une caution locative.

Nous revendiquons depuis toujours un véritable droit à l'habitat pour tous

C'était aussi l'époque des premières atteintes massives au financement de la sécurité sociale. Le début des « emplois » hors norme, que de nombreux CPAS imposaient déjà aux bénéficiaires. Des « activations » avant l'heure pour « mériter » le minimex ou l'aide sociale. Pratiques illégales des CPAS à cette époque, que nous dénonçons. Ce type d'activation sera finalement légalisé et généralisé dans le cadre de la loi du RIS en remplacement du minimex début des années 90 puis avec la loi de 2002 sur le droit à l'intégration sociale.

DU DROIT A UN HABITAT POUR TOUS, A DES SOLUTIONS « D'ABRIS DE FORTUNE »

Tout le monde sait que le logement est un bien essentiel pour une existence humaine. C'est un poste important dans le budget des personnes et des ménages. Pas étonnant que beaucoup ne puissent pas se chauffer ou se retrouver à la rue faute de pouvoir payer le loyer.

Avec de nombreuses (eux) ami(e)s qui se retrouvent à vivre dans la rue, et d'autres pour qui le droit au logement est une véritable galère nous revendiquons depuis toujours un véritable droit à l'habitat pour tous.

Pour mémoire, nous étions actifs dans la création de la première AIS 1 que nous avons initiée avec d'autres à titre expérimental sur Namur.

DES INITIATIVES ACTUELLES QUI QUESTIONNENT

Pour les plus pauvres, celles et ceux qui sont sans logement, la réponse des pouvoirs publics pour garantir un « droit au logement » se réduit à la réalité de « l'abri ». Abris de nuit à côté des abris bus. Et puis au-delà des cabanes avec ou sans roulettes, abris en carton repliables, sacs en plastique, tentes de fortune, campings urbains...

Des idées qui partent parfois de bonnes intentions. Mais pour nous, elles poussent à expérimenter sur le dos des plus pauvres des solutions d'une extrême précarité.

Expérimenter sur le dos des plus pauvres

Le risque est réel, d'institutionnaliser ces formes « d'habitats cabanes », en oubliant finalement la violence subie par les personnes qui n'ont pas d'autres choix que d'accepter ces solutions pensées par d'autres.

Dans le même temps des hébergements solidaires entre citoyens restent pénalisés à travers les législations sur la cohabitation.



Heloïze



Gwendoline

Ou encore, ce sont les habitants de logements différents tels que les caravanes, des chalets, des auto-constructions, qui sont inquiétés.

Depuis peu, l'occupation sans autorisation de bâtiments laissés à l'abandon est criminalisée à travers une nouvelle législation qui interdit de « squatter » des lieux pour y habiter.

UN PLAN WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ??

Nous épinglons aussi ce plan wallon par rapport auquel nous sommes très critiques 2. Il semble que le gouvernement actuel envisage de l'actualiser.

Un plan de lutte contre la pauvreté, élaboré au moment où les mêmes décideurs politiques votaient des législations en matière de chômage, d'aide sociale, de soutien aux familles etc., qui produisent une insécurité d'existence croissante pour de nombreuses personnes et les poussent dans la misère.

*Luc Lefèbre
en échos de nombreuses rencontres
et réflexions collectives*

¹ Gestion Logement Namur – GLN Agence immobilière sociale

² Voir les articles dans « La main dans la main » de février et mai 2017

HAINAUT

ECHOS DES CAVES

SORTIR DE LA TRANSPARENCE

**RETROUVAILLES
ET PROJETS D'AVENIR**

Depuis le 17 novembre 2017, suite à des rencontres de préparation chez des militants avec lesquels nous avons été en contact, nous avons repris des rencontres « caves » à Fontaine L'Evêque.

Nous avons comme projet de renforcer nos lieux de rassemblement, de rejoindre et de se mobiliser avec d'autres que nous rencontrons et qui vivent des situations de misère.

Nous constatons que plusieurs d'entre nous doivent quotidiennement développer des stratégies de survie pour nouer les deux bouts du mois.

« C'est difficile, il faut tout calculer ; On ne sait plus se soigner ! » disait une militante.

NOS INQUIETUDES



Des militants se préoccupent des sans-abris qui vivent dans des maisons à l'abandon. Une militante nous dit avoir rencontré un monsieur roumain qui faisait la manche près d'une grande surface. Nous avons pu avoir un contact et constater qu'il vit dans un squat avec un polonais. Il disait avoir peur d'aller à l'abri de nuit. Un autre militant nous dit que pour y avoir accès il faut téléphoner et réserver.

D'autres militants nous font part de leurs inquiétudes : un monsieur dort dans un stade de foot, un couple mendie près du LIDL en attente de retrouver leurs droits au CPAS. Pendant ce temps-là, ils ont placé leurs enfants chez les grands-parents. Un autre militant nous dit également qu'un champ de sans-abris s'est installé près de la gare de Charleroi. Il doit être déplacé pour fin janvier.

NOS INTERPELLATIONS

Lors de nos premières rencontres, nous constatons que dans un tas de situations nos droits sont bafoués.

Nous nous rappelons que la mendicité est organisée par tournante à Charleroi, qu'une nouvelle loi prévoit des peines administratives plus lourdes pour les squatteurs tandis que des milliers de logement sont vides, que le CPAS continue à contrôler les extraits de compte des personnes, etc.

Nos moyens de débrouille et de solidarité avec d'autres sont réprimés par des législations de plus en plus répressives... Il faut se battre pour faire valoir ses droits.

« J'ai hébergé ma cousine pendant 3 mois, on a diminué mon RIS au taux cohabitant » disait un militant.

L'accès aux droits est rendu de plus en plus difficile. On nous rend « transparents » dans beaucoup de démarches et de domaines (CPAS, mutuelle, pension, chômage, etc.)

« 33% de pensions sont en dessous du seuil de pauvreté ».

« Mon mari a travaillé 50 ans et il touche 1400€ de pension pour le ménage ».

Nous constatons que les incohérences du système provoquent des situations d'injustice. Des militants de la région vivent des situations d'activation : soit dans le cadre du PIIS, soit dans le cadre d'une mise à l'emploi à n'importe quel prix.



17 Octobre 2016

117 rue Péguy 5000 Namur Tel 083/22.23.22 www.mouvementlst.org



**CONSTRUIRE DES TRACES
DE NOS LUTTES**

Depuis quelques « caves », nous avons entamé une démarche de réflexion autour des questions suivantes :

**« Qu'avons-nous développé
comme stratégie pour
survivre » ?**

**« Quelles luttes et quelles
souffrances nous sont
imposées ?**

« Toute ma vie j'ai travaillé mais pas déclaré. J'ai revendu des objets, j'ai organisé des tombolas, des concours de billards, j'ai fait les mitrailles, les cartons, etc. » disait une militante.

Ces questions serviront de fil conducteur afin de construire les mémoires du courage.

« Pour moi, ce n'est pas du courage, c'est de la survie, on n'a pas eu le choix, on est obligés » disait un militant.

« Mon fils me demande : comment tu trouves le courage d'aller aux réunions malgré les misères que t'as connues ? Je lui dis : ton père s'est battu, moi aussi. J'y vais pour ceux après nous, pour que cela ne se produise plus ».

« Je dis, nous sommes riches, pas riches dans le portefeuille, mais dans le cœur. Beaucoup de choses que tu as dans le cœur tu peux l'apprendre à ton amie, c'est ça la vraie richesse ».



NOS DROITS

FRAUDE SOCIALE : LA COHABITATION, SOLIDARITE OU TRICHE ?

LE GOUVERNEMENT BELGE S'ATTAQUE A CE QU'IL APPELLE « LA FRAUDE SOCIALE »

Faire la chasse aux cohabitants, cela fait partie du quotidien des CPAS et de l'ONEM. Le CPAS de NAMUR dispose, par exemple, d'une « cellule contre les fraudes » qui réalise des visites à domicile pour traquer les cohabitations non déclarées : combien de brosses à dents ? Des vêtements d'homme ? Des vêtements de femme ? La vie privée et familiale en prend un sérieux coup.

Récemment, la presse a relayé un arrêt de la Cour de cassation (la plus haute juridiction du pays) d'octobre 2017, qui fait le point sur la cohabitation et la colocation.

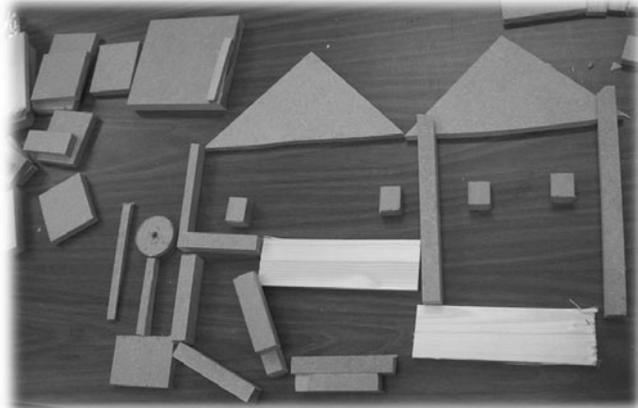
Cohabiter, c'est une forme d'existence quotidienne élémentaire, partagée par des millions de familles. Cohabiter, c'est partager un lieu de vie, c'est tisser des liens familiaux, affectifs ou d'amitié forts.

C'est vivre un projet commun, permettre à chacun de grandir dans un cadre affectif ou un environnement humain où chacun a une place.

C'est aussi se soutenir dans le quotidien, éviter la solitude, créer des nouvelles formes de solidarité.

C'est également, par différentes formes de colocation, financer ensemble un logement financièrement inaccessible seul.

Les allocations sociales sont payées en fonction des catégories : isolé, cohabitant, famille à charge. L'idée est qu'en cohabitant, on additionne les revenus de chacun pour dégager un budget plus important. Voilà pourquoi le taux cohabitant est moins élevé que le taux isolé... puisqu'on tire bénéfice de la présence des autres revenus du ménage.



Cependant, cela bouscule, parfois gravement, les relations internes à la famille. Par exemple : le fils majeur devient chef de ménage et le parent – qui est pourtant celui qui doit payer le loyer et les charges – se retrouve avec un revenu cohabitant moins élevé.

Légalement, la cohabitation suppose deux conditions : vivre sous le même toit et régler principalement ensemble les questions ménagères.

Vivre sous le même toit, c'est partager les mêmes locaux de vie.

Régler principalement ensemble les questions ménagères, signifie qu'il faut – mais ceci ne suffit pas – que les cohabitants retirent du partage de l'habitation un avantage économique, c'est-à-dire faire des économies d'échelle dans les dépenses grâce à la mise en commun des revenus ou d'une partie des revenus.

Il faut aussi qu'ils mettent en commun des tâches quotidiennes et ménagères, l'entretien de l'habitat, éventuellement le règlement des questions de lessive, des courses, la préparation et la prise en commun des repas, de même encore, éventuellement, qu'elles y affectent des moyens financiers.

Cohabiter, c'est donc former une unité de vie stable dans l'espace et durable dans le temps, qui se marque au quotidien par un partage des charges ménagères et des charges financières.

Héberger provisoirement un membre de la famille ou un ami : ce n'est pas cohabiter.

Accepter que quelqu'un ait son adresse de référence chez soi, ce n'est pas cohabiter.

Accueillir pour la nuit, même régulièrement, une personne à la rue, ce n'est pas cohabiter.

Héberger, même à long terme, quelqu'un qui n'a aucun revenu, et qui ne sait donc pas participer aux charges financières du ménage, ce n'est pas cohabiter.

Autant de situations que connaissent bien les familles plus pauvres... autant de situations où il faut se battre pour éviter de « tomber » au taux cohabitant, pour éviter de casser les solidarités de base.

Hors Cadre

ON NE PERD PAS LA BOULE, ON TRAVAILLE LE MONDE

Cette année, chez Sonia Pignolet de l'Atelier 170 asbl, nous avons entrepris une nouvelle démarche d'expression et de création

Nous avons choisi de réaliser un mobile. Des sphères différentes dessineront un espace d'équilibre, dans lequel le poids de chacune garantit l'harmonie et la sécurité.

C'est dans son atelier que Sonia nous a invités. Le cadre nous enivre des productions, des outils, des odeurs, des couleurs, des matières qui débordent tout autour de nous. Et puis, un calme qui permet l'audace d'être ensemble dans la démarche.

Bien sûr, il y a la découverte des techniques, avec l'estampage, le coulage, les engobes, l'émaillage et les cuissons, biscuit ou grès...

Mais aussi cette matière à respecter, plus malléable si on modèle, et consistance « cuire » si on la travaille. Surprenante, la terre, on la découvre, dans nos mains, au bout de nos doigts comme une matière très noble et qui impose ses règles.

Quelques témoignages

« Ma grosse boule que j'ai réalisée avec les chaînes cela veut dire que dans la misère on nous emprisonne. Cela a plus de sens que si c'est écrit. »



« Cela entretient la dextérité des doigts. On retrouve le sens du « toucher ».

On retrouve un calme. On a l'impression d'être tout entier dans la terre. Tout le corps était dedans. »



« Sur ma boule, un cache œil et un pansement sur la bouche, font comprendre que quand on est pauvre, on nous cache des choses et on ne peut rien dire. »



« Je suis assez satisfait de ce que j'ai fait. Les mains que j'ai faites représentent l'union entre les gens de toute la terre. C'est un signe d'amitié, de paix. Je ne me pensais pas capable de faire ça ! Je me demandais comment ça allait tenir ? Et on a appris...

« J'ai représenté une boule avec un visage triste et un souriant. Les circonstances de la vie font qu'on peut être triste à certains moments et quand les choses s'arrangent, on est content.

L'autre boule, c'est sur les écrits. Actuellement, si tu n'as pas d'écrits, on ne te croit pas. Il faut se justifier et montrer que ce que tu dis est vrai ! »

ÇA SE PASSE

Bureau du Collectif des associations
partenaires du suivi RGP

	Atelier famille			Atelier le Fil			
	Atelier Affiche à Namur			Agora			
	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
				01	02	03	04
Février	05	06	07	08	09	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28				

Concertation au Service sur le test d'impact pauvreté (05-06-07-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28)

Une délégation se rend au conseil communal de Namur (01-02-03-04-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28)

Réunion Inter-journal (01-02-03-04-08-09-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28)

Et surtout...

Les caves : A Namur, les mardis 13 et 27 février. A Andenne, les mardis 6 et 20 février. A Rochefort, le lundi 19 février. A Fontaine-l'Évêque le vendredis 2 et 16 février.

Le groupe des jeunes : Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve les jeudis à 19h.

L'Atelier : à Andenne et à Namur les vendredis. **Le Fil** : à Namur le samedi 10 et le 24 février. **Le Reffet** : les lundis à 13h à Namur.

Les permanences : vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle.

Le groupe du suivi du rapport général sur la pauvreté se voit tous les mercredis de 9h à 11h à Namur.

Nous sommes également tous les mercredis **aux Balances** et à **Peu d'Eau** en **bibliothèque de rue** avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

DECES

Francine Genard est décédée le 22 janvier 2018. Francine est la sœur de Jean-Claude Genard (militant à LST).

Nous partageons la peine de la famille.

INFORMATIONS

Le 10 mars 2018, l'assemblée des militants aura lieu à Andenne. Bienvenue à tous et toutes.

« SUR LE FIL »,

Les ateliers CEC de LST Namur vous invitent au Parcours d'artistes les week-ends du 17-18 mars et 24-25 mars de 11 à 18h à l'église Saint Loup et nos locaux au 27 rue Pépin. L'exposition est un reflet de deux ans de travaux sur la survie, la débrouille, la lutte.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPE À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises.
De Ciney-Marche-Jemelle : Véronique, Chantal, Ioana, Luc. Du Hainaut : les militant(e)s du Hainaut. *De Namur* : Andrée, Cécile, Ioana, Luc, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horselles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : **IBAN: BE96 3500 2327 8305**

A CINEY-MARCHE:

L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0486/333617
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : **IBAN : BE71 7925 8843 2869**

PROVINCE DU HAINAUT :

Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1, 7040 Quévy-le-Grand
Tél: 065/88.59.50 – 0486/334359
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : **IBAN: BE67 0013 3858 9387**

A NAMUR :

L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : **IBAN: BE12 0011 2378 3392**

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : **IBAN BE 670013 3858 9387**
De la Fédération Luttes Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus de 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte **IBAN BE 23 2500 08303891**. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732-501 (LST Andenne)

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG